



Objectifs de français, langue seconde

LISTE DES OBJECTIFS PERMETTANT LA RÉUSSITE DE COURS DE FRANÇAIS

DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE LA *CHARTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE*

AU COLLÉGIAL

2024

Coordination et rédaction

Direction de la formation générale et préuniversitaire

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Sous-ministériat des affaires collégiales et des interventions régionales

Pour information :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 266-1337

Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-98057-5 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

24-403-06_w1

Table des matières

Introduction	4
Objectifs et cours de français autorisés.....	5
Élève déclaré admissible à l’enseignement en anglais au PPS.....	5
Élève des PNI déclaré admissible à l’enseignement en anglais OU visé par le <i>Règlement</i>	5
Bloc 1 – Activités favorisant la réussite	6
Bloc 2 – Nouveaux objectifs de français, langue seconde.....	7
Bloc 3 – Langue moderne	10
Annexe – Nouveaux objectifs de français, langue seconde	11

Introduction

À partir de l'année scolaire 2024-2025, la *Charte de la langue française* (« *Charte* ») rendra l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) conditionnelle à la réussite d'un minimum de trois cours de 45 heures en français (à l'exclusion des cours de langue d'enseignement, de langue seconde et d'éducation physique) pour tous les élèves d'un établissement offrant un enseignement collégial en anglais (art. 88.0.2, 88.0.3, 88.0.17).

Toutefois, certains élèves sont autorisés à réussir des cours de français, langue seconde, en remplacement¹ des cours en français :

- L'élève déclaré admissible à l'enseignement en anglais alors qu'il recevait des services éducatifs au préscolaire, au primaire ou au secondaire (PPS).
- L'élève des Premières Nations ou Inuit (PNI) qui se trouve dans l'une des situations suivantes :
 - Il a été déclaré admissible à l'enseignement en anglais au PPS;
 - Il est visé par le [Règlement facilitant la mise en œuvre du deuxième alinéa de l'article 88.0.2 de la Charte de la langue française](#) (« *Règlement* »), qui sera en vigueur à l'automne 2024².

¹ Le remplacement des cours en français par des cours de français est un pouvoir discrétionnaire accordé à l'établissement d'enseignement.

² Ce règlement du ministère de la Langue française propose que les élèves des Premières Nations et Inuit qui répondent aux critères de l'exemption de l'épreuve uniforme de français pour les élèves autochtones puissent réussir des cours de français, langue seconde, en remplacement des cours en français, à certaines conditions.

Objectifs et cours de français autorisés

Élève déclaré admissible à l'enseignement en anglais au PPS

Type d'objectif	Codes d'objectif autorisés	Place des objectifs dans le cheminement de l'élève	Exemple de résultat en nombre de cours
Activités favorisant la réussite	1013 (au plus 180 périodes, max. 4 cours), 1014 (au plus 60 périodes)	Ajout à la formation générale et spécifique	3 cours s'ajoutent à la formation de l'élève
et/ou Nouveaux objectifs de français, langue seconde	4SFU, 4SFV, 4SFW, 4SFX, 4SFY, 4SFZ (45 périodes chacun)	En remplacement de 2 objectifs de la formation générale complémentaire	2 cours s'intègrent à la formation de l'élève, 1 cours est en supplément

Élève des PNI déclaré admissible à l'enseignement en anglais OU visé par le *Règlement*

Type d'objectif	Codes d'objectif autorisés	Place des objectifs dans le cheminement de l'élève	Exemple de résultat en nombre de cours
Activités favorisant la réussite	1013 (au plus 180 périodes, max. 4 cours), 1014 (au plus 60 périodes)	Ajout à la formation générale et spécifique	3 cours s'ajoutent à la formation de l'élève
et/ou Nouveaux objectifs de français, langue seconde	4SFU, 4SFV, 4SFW, 4SFX, 4SFY, 4SFZ (45 périodes chacun)	En remplacement de 2 objectifs de la formation générale complémentaire	2 cours s'intègrent à la formation de l'élève, 1 cours est en supplément
et/ou Langue moderne	000Z, 0010, 0067 ³ (45 périodes chacun)	À l'intérieur même de la formation générale complémentaire	2 cours s'intègrent à la formation de l'élève, 1 cours est en supplément

³ Dans le Système des objets d'études collégiales (SOBEC), les cours offerts en lien avec ces objectifs seront exceptionnellement associés à la discipline 602 (Français, langue seconde). Leurs titres devront faire référence à un enseignement qui s'adresse uniquement aux élèves des Premières Nations et Inuit (ex. : *Français PNI 1*, *Français PNI 2*, *Français PNI 3*).

Bloc 1 – Activités favorisant la réussite

ÉLÈVE AUTORISÉ À FAIRE RECONNAÎTRE LA RÉUSSITE DES COURS DU BLOC 1 EN VERTU DE LA CHARTE

- L'élève déclaré admissible à l'enseignement en anglais au PPS.
- L'élève des PNI déclaré admissible à l'enseignement en anglais **OU** visé par le *Règlement*.

Deux objectifs de français, langue seconde, sont disponibles : les objectifs 1013 et 1014, tirés du document [Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite](#).

Conformément à l'article 4.1 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, les activités (c'est-à-dire les cours) permettant l'atteinte de ces objectifs « donnent droit aux unités déterminées par le ministre mais ne peuvent cependant être prises en compte pour l'obtention du diplôme d'études collégiales ». Elles s'ajoutent à la formation de l'élève.

OBJECTIF 1013 (extraits)

Énoncé de la compétence	▪ Comprendre des messages simples et communiquer en français, langue seconde, dans des situations prévisibles.
Activités d'apprentissage	▪ Discipline : Français, langue seconde. ▪ Périodes d'enseignement : au plus 180. ▪ Précision : Cette activité s'adresse à des élèves qui n'ont aucune connaissance du français ou qui ont fait leurs études secondaires à l'extérieur du Québec et dont la langue maternelle n'est pas le français.

OBJECTIF 1014 (extraits)

Énoncé de la compétence	▪ Comprendre et produire des messages simples en français, langue seconde.
Activités d'apprentissage	▪ Discipline : Français, langue seconde. ▪ Périodes d'enseignement : au plus 60. ▪ Précision : Cette activité s'adresse à des élèves qui n'ont pas suivi ou réussi Français, langue seconde, de la 5^e secondaire ou qui ont réussi Français, langue seconde, de la 5^e secondaire, mais qui ont des lacunes importantes dans la maîtrise de la langue.

Bloc 2 – Nouveaux objectifs de français, langue seconde

ÉLÈVE AUTORISÉ À FAIRE RECONNAÎTRE LA RÉUSSITE DES COURS DU BLOC 2 EN VERTU DE LA CHARTE

- L'élève déclaré admissible à l'enseignement en anglais au PPS.
- L'élève des PNI déclaré admissible à l'enseignement en anglais **OU** visé par le *Règlement*.

Six nouveaux objectifs, répartis en trois groupes et deux niveaux distincts, sont proposés : les objectifs 4SFU, 4SFV, 4SFW, 4SFX, 4SFY et 4SFZ (consultez l'annexe pour plus de détails).

- Seuls les niveaux 1 et 2 ont été retenus pour chaque groupe d'objectifs étant donné que des élèves déclarés admissibles à l'enseignement en anglais et maîtrisant mieux le français pourraient être en mesure de suivre des cours donnés en français, selon l'évaluation de l'établissement.
- Le choix des groupes d'objectifs est à la discrétion de l'établissement, qui peut retenir un ou plusieurs groupes pour constituer son offre de cours. Il peut opter pour des cours des niveaux 1 et 2 dans chaque groupe, des cours des niveaux 1 et 2 dans les groupes 1 et 2 seulement, etc.
- L'ordre dans lequel l'établissement offre les cours des groupes 1, 2 et 3 est également à sa discrétion. À titre d'exemple, des cours du groupe 3 peuvent être proposés avant ceux du groupe 1, et vice-versa. La séquence des cours des groupes 1, 2 et 3 par rapport aux deux groupes d'objectifs actuels en formation générale commune et propre demeure au choix de l'établissement.
- L'élève peut suivre jusqu'à trois cours, soit un cours par groupe d'objectifs.

GROUPE 1 – FRANÇAIS ET SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

OBJECTIF 4SFU (extraits)

Énoncé de la compétence	▪ NIVEAU 1 – Communiquer en français, de manière simple et généralement cohérente, sur des sujets relatifs à la vie personnelle, à la vie en société et à la culture québécoise.
Activités d'apprentissage	▪ Discipline : Français, langue seconde. ▪ Périodes d'enseignement : 45. ▪ Précision : Cet objectif s'apparente au niveau A2+ du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

OBJECTIF 4SFV (extraits)

Énoncé de la compétence	▪ NIVEAU 2 – Communiquer en français, de manière cohérente et avec une certaine aisance, sur des sujets relatifs à la vie en société et à la culture québécoise.
Activités d'apprentissage	▪ Discipline : Français, langue seconde. ▪ Périodes d'enseignement : 45. ▪ Précision : Cet objectif s'apparente au niveau B1 du CECR.

GROUPE 2 – FRANÇAIS, TRAVAIL ET NUMÉRIQUE

OBJECTIF 4SFW (extraits)

Énoncé de la compétence	▪ NIVEAU 1 – Communiquer en français, de manière simple et généralement cohérente, dans un contexte de travail et un environnement numérique.
Activités d'apprentissage	▪ Discipline : Français, langue seconde. ▪ Périodes d'enseignement : 45. ▪ Précision : Cet objectif s'apparente au niveau A2+ du CECR.

OBJECTIF 4SFX (extraits)

Énoncé de la compétence	▪ NIVEAU 2 – Communiquer en français, de manière cohérente et avec une certaine aisance, dans un contexte de travail et un environnement numérique.
Activités d'apprentissage	▪ Discipline : Français, langue seconde. ▪ Périodes d'enseignement : 45. ▪ Précision : Cet objectif s'apparente au niveau B1 du CECR.

GROUPE 3 – PROJET EXPÉRIENTIEL EN FRANÇAIS

OBJECTIF 4SFY (extraits)

Énoncé de la compétence	▪ NIVEAU 1 – Communiquer en français, de manière simple et généralement cohérente, dans le cadre d'un projet expérientiel.
Activités d'apprentissage	▪ Discipline : Français, langue seconde. ▪ Périodes d'enseignement : 45. ▪ Précision : Cet objectif s'apparente au niveau A2+ du CECR.

OBJECTIF 4SFZ (extraits)

Énoncé de la compétence	▪ NIVEAU 2 – Communiquer en français, de manière cohérente et avec une certaine aisance, dans le cadre d'un projet expérientiel.
Activités d'apprentissage	▪ Discipline : Français, langue seconde. ▪ Périodes d'enseignement : 45. ▪ Précision : Cet objectif s'apparente au niveau B1 du CECR.

Bloc 3 – Langue moderne

ÉLÈVE AUTORISÉ À FAIRE RECONNAÎTRE LA RÉUSSITE DES COURS DU BLOC 3 EN VERTU DE LA CHARTE

- L'élève des PNI déclaré admissible à l'enseignement en anglais **OU** visé par le *Règlement*.

Puisqu'il a pour but d'initier l'élève à une troisième langue, le domaine Langue moderne, en formation générale complémentaire, permet de proposer des cours de français, langue seconde, exclusifs aux élèves des PNI déclarés admissibles à l'enseignement en anglais ou visés par le *Règlement*.

Trois objectifs du domaine Langue moderne, exceptionnellement associés à la discipline 602 (Français, langue seconde), sont disponibles : les objectifs 000Z, 0010 et 0067, qui font partie des [composantes de la formation générale](#).

Dans le SOBEC, les titres des cours offerts en lien avec ces objectifs doivent faire référence à un enseignement qui s'adresse uniquement aux élèves des PNI admissibles (ex. : *Français PNI 1*, *Français PNI 2*, *Français PNI 3*).

OBJECTIF 000Z (extraits)

Énoncé de la compétence	▪ Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
Activités d'apprentissage	▪ Périodes d'enseignement : 45.

OBJECTIF 0010 (extraits)

Énoncé de la compétence	▪ Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
Activités d'apprentissage	▪ Périodes d'enseignement : 45.

OBJECTIF 0067 (extraits)

Énoncé de la compétence	▪ Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
Activités d'apprentissage	▪ Périodes d'enseignement : 45.

Annexe – Nouveaux objectifs de français, langue seconde

Français et société québécoise (niveau 1)		Code : 4SFU
Objectif	Standard	
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence	
Communiquer en français, de manière simple et généralement cohérente, sur des sujets relatifs à la vie personnelle, à la vie en société et à la culture québécoise.	• Adaptation appropriée de son discours à la situation de communication. • Formulation claire et généralement cohérente des idées, même si les articulateurs logiques ne sont pas toujours bien choisis. • Compréhension et emploi de formes grammaticales simples et de quelques structures syntaxiques complexes fréquemment utilisées. • Emploi d'un vocabulaire courant suffisant pour interagir sur des sujets familiers et dans des situations socioculturelles prévisibles. • Utilisation appropriée de stratégies de retour réflexif sur ses productions et ses interactions. • Collaboration active et efficace. • Démonstration d'ouverture et de curiosité dans son interaction avec la culture francophone québécoise.	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
1. Exprimer oralement avec une certaine assurance un message simple portant sur des sujets relatifs à la vie personnelle, à la vie en société ou à la culture québécoise.	• Présentation simple de soi et de son environnement social et culturel. • Récit simple d'activités présentes, passées ou futures, incluant quelques brèves justifications ou explications. • Formulation claire et généralement cohérente d'idées simples, même si elles ne sont pas toujours reliées par des articulateurs. • Prononciation intelligible malgré des maladresses dans l'intonation et l'accentuation.	
2. Dégager le sens d'un message oral simple portant sur des sujets relatifs à la vie personnelle, à la vie en société ou à la culture québécoise.	• Démonstration d'une compréhension suffisante d'un message permettant de répondre à des besoins concrets, à condition que la prononciation soit intelligible et le débit lent. • Démonstration d'une compréhension suffisante du sens général et des idées principales d'un message portant sur des sujets familiers et socioculturels.	
3. Interagir à l'oral de manière simple à partir de sujets relatifs à la vie personnelle, à la vie en société ou à la culture québécoise.	• Échange simple et direct sur des sujets familiers ou qui concernent la vie quotidienne en société. • Interaction dans des situations prévisibles sans difficulté excessive, voire avec une prise d'initiatives, à condition que l'interlocuteur apporte son aide. • Prononciation suffisamment claire pour être comprise malgré des difficultés ponctuelles.	

4. Interagir à l'écrit de manière simple et généralement cohérente à partir de sujets relatifs à la vie personnelle, à la vie en société ou à la culture québécoise.
- Démonstration d'une compréhension satisfaisante de messages authentiques simples sur des sujets courants relatifs à la vie personnelle, culturelle et sociale.
 - Rédaction brève et concise en lien avec des sujets courants relatifs à la vie personnelle, culturelle et sociale.
 - Échange simple et généralement compréhensible d'informations relatives à la vie personnelle, culturelle et sociale.
 - Utilisation appropriée de stratégies de révision incluant l'utilisation d'outils technologiques et linguistiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue seconde (602)

Pondération : 2-1-3

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions :

- L'acquisition du français, langue seconde, nécessite la participation active des élèves lors des interactions et des tâches collaboratives.
- L'atteinte de cet objectif peut être facilitée par le recours à des situations de communication authentiques.
- Cet objectif s'apparente au niveau A2+ du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).
- Les objectifs relatifs au français, langue seconde (groupes 1, 2 et 3), s'inspirent des niveaux du CECR. Ce cadre ne se substitue pas aux objectifs et aux standards ministériels, et les différents outils élaborés par le Conseil de l'Europe pour l'évaluation de compétences en langues n'ont pas à être retenus par les établissements. Toutefois, le cadre et la documentation complémentaire peuvent servir d'outils de référence et être consultés sur le site Web du [Conseil de l'Europe](http://www.coe.int/t/t09/Linguistic/CECR/French/French.asp).
- Code et titre de cours proposés : 602-C01-MQ, *Français et société québécoise (niveau 1)*.

*Objectif**Standard*

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Communiquer en français, de manière cohérente et avec une certaine aisance, sur des sujets relatifs à la vie en société et à la culture québécoise.	• Adaptation appropriée de son discours à la situation de communication. • Formulation claire et cohérente des idées à l'aide d'articulateurs logiques généralement adéquats. • Emploi de formes grammaticales simples et de structures syntaxiques complexes fréquemment utilisées. • Emploi d'une gamme étendue de vocabulaire courant pour interagir dans des situations socioculturelles. • Utilisation appropriée de stratégies de retour réflexif sur ses productions et ses interactions. • Collaboration active et efficace. • Démonstration d'ouverture et de curiosité dans son interaction avec la culture francophone québécoise.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Exprimer oralement avec assurance un message portant sur des sujets relatifs à la vie en société et à la culture québécoise.	• Présentation simple et cohérente de son environnement social et culturel. • Récit d'activités présentes, passées ou futures, incluant quelques justifications ou explications. • Formulation claire et cohérente d'idées simples, généralement reliées par des articulateurs. • Prononciation claire et généralement adéquate.
2. Interagir à l'oral avec une certaine aisance à partir d'expériences sociales et culturelles.	• Réaction pertinente et cohérente dans le cadre d'un échange simple sur des sujets qui concernent la vie socioculturelle. • Interaction claire et spontanée. • Présentation et justification claires de son point de vue.
3. Interagir à l'écrit de manière cohérente sur des sujets socioculturels.	• Repérage précis des principaux éléments de textes rédigés dans un français courant et s'adressant à un large public. • Interprétation juste de textes rédigés dans un français courant et s'adressant à un large public. • Utilisation d'informations pertinentes provenant de sources fiables en français. • Rédaction de textes simples et cohérents en lien avec des expériences sociales et culturelles. • Échange efficace d'informations. • Utilisation appropriée de stratégies de révision incluant l'utilisation d'outils technologiques et linguistiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue seconde (602)

Pondération : 2-1-3

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions :

- L'acquisition du français, langue seconde, nécessite la participation active des élèves lors des interactions et des tâches collaboratives.
- L'atteinte de cet objectif peut être facilitée par le recours à des situations de communication authentiques.
- Cet objectif s'apparente au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).
- Les objectifs relatifs au français, langue seconde (groupes 1, 2 et 3), s'inspirent des niveaux du CECR. Ce cadre ne se substitue pas aux objectifs et aux standards ministériels, et les différents outils élaborés par le Conseil de l'Europe pour l'évaluation de compétences en langues n'ont pas à être retenus par les établissements. Toutefois, le cadre et la documentation complémentaire peuvent servir d'outils de référence et être consultés sur le site Web du [Conseil de l'Europe](#).
- Code et titre de cours proposés : 602-C02-MQ, *Français et société québécoise (niveau 2)*.

*Objectif**Standard***Énoncé de la compétence**

Communiquer en français, de manière simple et généralement cohérente, dans un contexte de travail et un environnement numérique.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Adaptation appropriée de son discours à la situation de communication.
- Formulation claire et généralement cohérente des idées, même si les articulateurs logiques ne sont pas toujours bien choisis.
- Compréhension et emploi de formes grammaticales simples et de quelques structures syntaxiques complexes fréquemment utilisées.
- Emploi d'un vocabulaire courant suffisant pour interagir sur des sujets prévisibles liés au travail et à l'utilisation du numérique.
- Utilisation appropriée de stratégies de retour réflexif sur ses productions et ses interactions.
- Collaboration active et efficace.
- Démonstration d'ouverture, de respect et de curiosité dans les interactions.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Interagir à l'oral de manière simple et généralement cohérente dans un contexte de travail.

- Démonstration d'une compréhension satisfaisante de messages oraux simples lors d'échanges en lien avec le travail.
- Échange simple et direct sur des sujets reliés au travail.
- Interaction simple sans difficulté excessive, voire avec une prise d'initiatives, à condition que l'interlocuteur apporte son aide, dans des situations prévisibles liées au travail.
- Prononciation suffisamment claire pour être comprise malgré des difficultés ponctuelles.

2. Interagir à l'écrit de manière simple et généralement cohérente dans un contexte de travail.

- Démonstration d'une compréhension satisfaisante de messages écrits simples en contexte de travail.
- Rédaction de textes brefs et concis en lien avec des sujets relatifs au travail.
- Échange simple et généralement compréhensible d'informations relatives à la vie au travail.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

3. Interagir, à l'oral et à l'écrit, de manière simple et généralement cohérente dans un environnement numérique.

- Recherche d'informations pertinentes provenant de sources fiables en français.
- Utilisation appropriée de sources documentaires en français.
- Utilisation appropriée de logiciels de traitement de textes ou de présentation et d'outils d'aide à la rédaction.
- Interaction simple et généralement cohérente à l'oral dans un environnement numérique.
- Interaction simple et généralement cohérente à l'écrit dans un environnement numérique.
- Respect des règles de la netiquette.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue seconde (602)

Pondération : 2-1-3

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions :

- L'acquisition du français, langue seconde, nécessite la participation active des élèves lors des interactions et des tâches collaboratives.
- L'atteinte de cet objectif peut être facilitée par le recours à des situations de communication authentiques.
- Cet objectif s'apparente au niveau A2+ du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).
- Les objectifs relatifs au français, langue seconde (groupes 1, 2 et 3), s'inspirent des niveaux du CECR. Ce cadre ne se substitue pas aux objectifs et aux standards ministériels, et les différents outils élaborés par le Conseil de l'Europe pour l'évaluation de compétences en langues n'ont pas à être retenus par les établissements. Toutefois, le cadre et la documentation complémentaire peuvent servir d'outils de référence et être consultés sur le site Web du [Conseil de l'Europe](http://www.coe.int/fr/Conseil-de-l-Europe).
- Code et titre de cours proposés : 602-D01-MQ, *Français, travail et numérique (niveau 1)*.

*Objectif**Standard*

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Communiquer en français, de manière cohérente et avec une certaine aisance, dans un contexte de travail et un environnement numérique.	• Adaptation appropriée de son discours à la situation de communication. • Formulation claire et cohérente des idées à l'aide d'articulateurs logiques généralement adéquats. • Emploi de formes grammaticales simples et de structures syntaxiques complexes fréquemment utilisées. • Emploi d'une gamme étendue de vocabulaire courant pour interagir dans des situations liées au travail et à l'utilisation du numérique. • Utilisation appropriée de stratégies de retour réflexif sur ses productions et ses interactions. • Collaboration active et efficace. • Démonstration d'ouverture, de respect et de curiosité dans les interactions.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Interagir à l'oral avec une certaine aisance dans un contexte de travail.	• Réaction pertinente et cohérente dans le cadre d'un échange courant sur des sujets qui concernent le travail. • Présentation et justification claires de son point de vue. • Interaction avec une certaine aisance, impliquant des initiatives, dans des situations courantes liées au travail. • Interaction claire et spontanée. • Prononciation claire malgré des difficultés ponctuelles.
2. Interagir à l'écrit de manière cohérente dans un contexte de travail.	• Repérage précis des principaux éléments de textes factuels rédigés dans un français courant. • Interprétation juste de textes factuels rédigés dans un français courant. • Rédaction de textes simples et cohérents en lien avec des expériences de travail. • Échange efficace d'informations. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
3. Interagir, à l'oral et à l'écrit, de manière cohérente et avec une certaine aisance dans un environnement numérique.	• Recherche d'informations pertinentes provenant de sources fiables en français. • Utilisation appropriée de sources documentaires en français. • Utilisation appropriée de logiciels de traitement de textes ou de présentation et d'outils d'aide à la rédaction. • Interaction fluide et cohérente à l'oral dans un environnement numérique. • Interaction claire et cohérente à l'écrit dans un environnement numérique. • Respect des règles de la netiquette.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue seconde (602)

Pondération : 2-1-3

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions :

- L'acquisition du français, langue seconde, nécessite la participation active des élèves lors des interactions et des tâches collaboratives.
- L'atteinte de cet objectif peut être facilitée par le recours à des situations de communication authentiques.
- Cet objectif s'apparente au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).
- Les objectifs relatifs au français, langue seconde (groupes 1, 2 et 3), s'inspirent des niveaux du CECR. Ce cadre ne se substitue pas aux objectifs et aux standards ministériels, et les différents outils élaborés par le Conseil de l'Europe pour l'évaluation de compétences en langues n'ont pas à être retenus par les établissements. Toutefois, le cadre et la documentation complémentaire peuvent servir d'outils de référence et être consultés sur le site Web du [Conseil de l'Europe](#).
- Code et titre de cours proposés : 602-D02-MQ, *Français, travail et numérique (niveau 2)*.

*Objectif**Standard***Énoncé de la compétence**

Communiquer en français, de manière simple et généralement cohérente, dans le cadre d'un projet expérientiel.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Adaptation appropriée de son discours à la situation de communication.
- Formulation claire et généralement cohérente des idées, même si les articulateurs logiques ne sont pas toujours bien choisis.
- Compréhension et emploi de formes grammaticales simples et de quelques structures syntaxiques complexes fréquemment utilisées.
- Emploi d'un vocabulaire courant suffisant pour réaliser le projet.
- Utilisation appropriée de sources fiables en français.
- Collaboration active et efficace.
- Démonstration d'ouverture, de respect et de curiosité dans les interactions.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1. Préparer la réalisation d'un projet expérientiel en fonction de ses acquis en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé précis de ses acquis en français en vue de la réalisation du projet. • Énonciation simple et généralement cohérente, à l'oral ou à l'écrit, des étapes de réalisation de son projet. |
| 2. Réaliser un projet expérientiel en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration d'une compréhension satisfaisante de messages simples à l'oral ou à l'écrit. • Utilisation appropriée d'un français simple et généralement cohérent à l'oral et à l'écrit. • Suivi approprié du projet au regard de la préparation. • Démonstration d'un réinvestissement approprié de ses acquis en français. • Utilisation appropriée de stratégies de révision incluant l'utilisation d'outils technologiques et linguistiques. |
| 3. Présenter son projet expérientiel en français, de manière simple et généralement cohérente. | <ul style="list-style-type: none"> • Description simple et généralement cohérente du projet et des étapes de sa réalisation. • Utilisation appropriée d'un français simple et généralement cohérent à l'oral et à l'écrit. |
| 4. Évaluer son cheminement en français de manière simple et généralement cohérente. | <ul style="list-style-type: none"> • Autoévaluation pertinente de ses forces, de ses défis et de sa progression en français. • Mention explicite des apprentissages jugés significatifs en français lors de la réalisation du projet. • Bilan pertinent de l'apport du projet dans la poursuite de son cheminement en français. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue seconde (602)

Pondération : 1-2-3

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions :

- L'acquisition du français, langue seconde, nécessite la participation active des élèves lors des interactions et des tâches collaboratives.
- L'atteinte de cet objectif peut être facilitée par le recours à des situations de communication authentiques.
- Le projet expérientiel de l'élève doit être significatif pour son parcours d'apprentissage du français. Cet objectif peut donner lieu à du travail individuel ou collectif.
- Exemples de projet expérientiel : portfolio, projet d'immersion linguistique ou d'apprentissage par l'engagement communautaire, jumelage interculturel, journal de bord multimédiatique, autobiographie sociolinguistique, réalisation d'une performance, conception d'un projet créatif.
- Cet objectif s'apparente au niveau A2+ du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).
- Les objectifs relatifs au français, langue seconde (groupes 1, 2 et 3), s'inspirent des niveaux du CECR. Ce cadre ne se substitue pas aux objectifs et aux standards ministériels, et les différents outils élaborés par le Conseil de l'Europe pour l'évaluation de compétences en langues n'ont pas à être retenus par les établissements. Toutefois, le cadre et la documentation complémentaire peuvent servir d'outils de référence et être consultés sur le site Web du [Conseil de l'Europe](#).
- Code et titre de cours proposés : 602-E01-MQ, *Projet expérientiel en français (niveau 1)*.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en français, de manière cohérente et avec une certaine aisance, dans le cadre d'un projet expérientiel.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Adaptation appropriée de son discours à la situation de communication.
- Formulation claire et cohérente des idées à l'aide d'articulateurs logiques généralement adéquats.
- Emploi de formes grammaticales simples et de structures syntaxiques complexes fréquemment utilisées.
- Emploi d'une gamme étendue de vocabulaire courant pour réaliser le projet.
- Utilisation appropriée de sources fiables en français.
- Collaboration active et efficace.
- Démonstration d'ouverture, de respect et de curiosité dans les interactions.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1. Préparer la réalisation d'un projet expérientiel en fonction de ses acquis en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé précis de ses acquis en français en vue de la réalisation du projet. • Énonciation cohérente et avec une certaine aisance, à l'oral ou à l'écrit, des étapes de réalisation de son projet. |
| 2. Réaliser un projet expérientiel en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de messages courants, à l'oral ou à l'écrit. • Utilisation, avec une certaine aisance, d'un français courant à l'oral et à l'écrit. • Suivi approprié du projet au regard de la préparation. • Démonstration d'un réinvestissement approprié de ses acquis en français. • Utilisation appropriée de stratégies de révision incluant l'utilisation d'outils technologiques et linguistiques. |
| 3. Présenter son projet expérientiel en français, de manière cohérente et avec une certaine aisance. | <ul style="list-style-type: none"> • Description claire et cohérente du projet et des étapes de sa réalisation. • Utilisation, avec une certaine aisance, d'un français courant à l'oral et à l'écrit. |
| 4. Évaluer son cheminement en français, de manière cohérente et avec une certaine aisance. | <ul style="list-style-type: none"> • Autoévaluation pertinente de ses forces, de ses défis et de sa progression en français. • Mention explicite des apprentissages jugés significatifs en français lors de la réalisation du projet. • Bilan pertinent de l'apport du projet dans la poursuite de son cheminement en français. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue seconde (602)

Pondération : 1-2-3

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions :

- L'acquisition du français, langue seconde, nécessite la participation active des élèves lors des interactions et des tâches collaboratives.
- L'atteinte de cet objectif peut être facilitée par le recours à des situations de communication authentiques.
- Le projet expérientiel de l'élève doit être significatif pour son parcours d'apprentissage du français. Cet objectif peut donner lieu à du travail individuel ou collectif.
- Exemples de projet expérientiel : portfolio, projet d'immersion linguistique ou d'apprentissage par l'engagement communautaire, jumelage interculturel, journal de bord multimédiatique, autobiographie sociolinguistique, réalisation d'une performance, conception d'un projet créatif.
- Cet objectif s'apparente au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).
- Les objectifs relatifs au français, langue seconde (groupes 1, 2 et 3), s'inspirent des niveaux du CECR. Ce cadre ne se substitue pas aux objectifs et aux standards ministériels, et les différents outils élaborés par le Conseil de l'Europe pour l'évaluation de compétences en langues n'ont pas à être retenus par les établissements. Toutefois, le cadre et la documentation complémentaire peuvent servir d'outils de référence et être consultés sur le site Web du [Conseil de l'Europe](#).
- Code et titre de cours proposés : 602-E02-MQ, *Projet expérientiel en français (niveau 2)*.

